

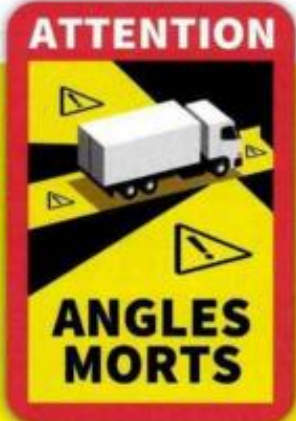


COPEAUX DE PRESSE

La revue de presse de mars 2021

Sommaire

- Le Journal de la Mécanisation Forestière de mars 2021 p/2
- France 3 Auvergne du 2 mars 2021 p/3
- France info du 3 mars 2021 p/4
- Le Bois International du 6 mars 2021 p/6
- Le Bois International du 13 mars 2021 p/9
- Charpente Menuiserie Parquet du 16 mars 2021 p/17
- Leboisinternational.com du 16 mars 2021 p/18
- Leboisinternational.com du 17 mars 2021 p/19
- Le Dauphiné Libéré du 18 mars 2021 p/20
- La vie nouvelle du 19 mars 2021 p/21
- L'Hostellerie restauration du 19 mars 2021 p/22
- Le Bois International du 20 mars 2021 p/24
- L'Hebdo des Savoies du 20 mars 2021 p/26
- Construction21.org du 24 mars 2021 p/27
- 18 h 30 France 3 Auvergne Rhône Alpes « On décode » du 24 mars 2021 p/28
- Agence France Presse Agricole du 25 mars 2021 p/29
- Le Bois International du 27 mars 2021 p/30
- Habitat et jardin tendance bois du 31 mars 2021 p/35



SIGNALISATION DES ANGLES MORTS DES VÉHICULES LOURDS

Depuis le 1er janvier 2021, tous les véhicules lourds de plus de 3,5 t, véhicules de transport de marchandises et véhicules de transport de personnes sauf véhicules agricoles et forestiers, doivent disposer d'un dispositif de signalisation des angles morts, visible sur les côtés et à l'arrière du véhicule. Celui-ci doit être placé sur les côtés du véhicule et à l'arrière, à une hauteur comprise entre 0,90 et 1,50 m du sol.

La signalisation doit être placée de façon à être visible en toute circonstance et de manière à ce qu'elle ne puisse pas gêner la visibilité des plaques et inscriptions réglementaires du véhicule, la visibilité des divers feux et appareils de signalisation ainsi que le champ de vision du conducteur. Concernant les porte-chars et les transports de bois rond, cette signalisation n'est obligatoire qu'en cas d'intervention en ville.

Sur son site, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes propose un tutoriel pour disposer la signalisation selon les préconisations légales ainsi que la possibilité de commander des autocollants.

L'absence de signalisation peut être punie d'une contravention de 4^e classe de 135 €.

www.fibois-aura.org



Contenu

19:11:36 Le secteur du bois propose du boulot. Plusieurs milliers d'emplois sont à pourvoir dans cette filière et pourtant il n'y a pas beaucoup de monde dans les formations qui y mènent.

19:11:56 Reportage.

19:12:12 Interview Aurélien Sol, lycéen de Riom. Il y a des arbres qui ne sont pas faciles à abattre.

19:12:24 Interview Lucas Escorier, lycéen de Mende.

19:12:46 Interview Yannick Glémarec, enseignant forestier. Ce sont des métiers de passion qui sont assez difficiles et assez dangereux.

19:13:28 Interview Samuel Resche, fibois Auvergne-Rhône-Alpes. Il faut essayer de faire évoluer cette image de la filière.

En Haute-Loire, le secteur forestier recrute



Il y a plusieurs milliers d'emplois à pourvoir en Auvergne Rhône-Alpes dans la construction bois, la menuiserie, le bucheronnage ou la sylviculture et le secteur peine à recruter. Pourtant, les formations forestières font recette, comme à Saugues, en Haute-Loire.



Le secteur forestier peine à recruter dans la région et notamment en Haute-Loire. • © G.Rivollier/FTV

Le secteur forestier peine à recruter. Pourtant, des milliers d'emplois sont à pourvoir en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce mardi 2 mars, des élèves de seconde bac professionnel ont cours directement dans la forêt, en Haute-Loire. Pas de stylo, mais des tronçonneuses pour apprendre à abattre les arbres en toute sécurité. « *Suivant le diamètre, ça part en palettes, en trituration ou en charpente. Il y a des arbres qui ne sont pas faciles à abattre mais sinon ça va* », affirme Aurélien Sol, lycéen de Riom. « *On apprend tout ce qui est*

bûcheronnage, entretien des machines et puis on a des cours normaux comme des maths ou du français », raconte Lucas Escorier, lycéen à Mende.

Un métier "de passion"

En classe de seconde, ils ne sont que 14 élèves cette année, pour 23 places au lycée forestier de Saugues. Les métiers de la forêt n'attirent pas vraiment les jeunes même s'ils se sont mécanisés avec par exemple des débuseuses pour sortir les arbres. « *Ce sont des métiers de passion qui sont assez difficiles, assez dangereux et assez usants. C'est payé au rendement donc il faut envoyer du bois pour arriver à gagner sa vie »,* affirme Yannick Glémarec, enseignant forestier. Il ajoute : « *La particularité du métier c'est que beaucoup d'entrepreneurs sont installés à titre individuel. Il faut gérer sa propre entreprise. »*

Un métier qui se féminise

Le paradoxe, c'est qu'il y a de l'emploi. Pour la construction, la charpente, la sylviculture, le bûcheronnage, on recherche plus de 3000 personnes en Auvergne-Rhône-Alpes actuellement. Le problème, c'est qu'il y a souvent des a priori, par exemple sur la féminisation des métiers forestiers. « *On a un peu l'image du bûcheron très grand, costaud et barbu, avec une chemise à carreaux. Cette image, il faut la faire évoluer. On a des bardeuses femmes, des abatteuses femmes qui font très bien le travail, tout aussi bien que les hommes. Non, ce n'est pas un métier exclusivement masculin »,* rappelle Samuel Resche, chargé de mission à FIBOIS Aura. La forêt, comme l'agriculture, cherche des bras : un tiers des personnes qui travaillent dans le secteur a plus de 50 ans.

Poursuivre votre lecture sur ces sujets



Auvergne-Rhône-Alpes CEFA Pro de Montélimar : Jean Gilbert parraine la promotion Bachelor Responsable technico-commercial bois

Le mercredi 24 février, le président de Fibois
Auvergne-Rhône-Alpes Jean Gilbert est

officiellement devenu le premier parrain du Bachelor
Responsable technico-commercial bois du CEFA Pro de
Montélimar. Pour l'occasion, toute la promotion de cette
formation en alternance avait fait le déplacement jusqu'à
Lyon pour rencontrer les équipes de l'interprofession
régionale. *« Cette journée a permis aux étudiants du
Bachelor de découvrir l'interprofession régionale et son rôle
dans la filière forêt-bois »,* explique le centre de formation. *« L'intérêt du parrainage est de permettre aux alternants d'échanger
avec Jean Gilbert pour partager leurs expériences mutuelles. Et nouer de nouvelles relations avec cette entité. »* Le Bachelor
technico-commercial bois et matériaux associés est une formation de niveau 6 (Bac +3). Lancée en 2014, elle est dispensée en
partenariat entre le CEFA de Montélimar et AIPF Idrac. Elle est accessible en contrat de professionnalisation, et pourra égale-
ment être suivie en contrat d'apprentissage à partir de la rentrée prochaine.



Bâtiment bois Le Haut-Bois : un collectif sur 9 niveaux labellisé passif

C'est dans le quartier Flaubert de Grenoble (38) qu'est actuellement érigé un projet de logements collectifs, sous l'égide du bailleur social Actis : dénommé le Haut-Bois, il consiste en un bâtiment en structure bois s'élevant sur neuf niveaux, qui bénéficiera de la labellisation «Passiv Haus».

Fibois 38, dans le cadre de ses «Midi Bois», organisait le 5 mars une visite de ce chantier.

Après quelques mois d'interruption au printemps 2020, la première étape du chantier consistait à réaliser les fondations puis la montée d'escalier, seule partie en béton du projet. L'automne dernier a vu l'arrivée de la structure CLT sur le chantier et l'élévation du premier bâtiment de 5 niveaux au rythme d'un étage par semaine. Puis ce sont les panneaux d'enveloppe, avec isolation, menuiseries et bardage zinc qui ont été mis en place sur ce premier volume. Aujourd'hui, le montage du deuxième bâtiment de huit niveaux est en cours, pendant que le travail avance à l'intérieur du premier volume.

Sous l'impulsion du bailleur social Actis et avec la participation d'un collectif d'experts passionnés, à l'issue de cinq années d'études, le Haut-Bois apporte non seulement une solution immédiate et innovante dans le secteur de l'habita-

tion mais il insuffle surtout une nouvelle approche qui répond à trois enjeux prioritaires ; celui du bien-être social, celui de la préservation environnementale et enfin celui de la prouesse architecturale. «Fort d'expériences réussies dans la construction mixte bois/béton, il s'agit là de franchir une nouvelle étape en expérimentant la construction d'un bâtiment collectif de grande hauteur, sur 9 niveaux, de 56 logements locatifs sociaux. Par cette démarche, Actis anticipe la future Réglementation bâtiment responsable (RE 2020) qui donne une place prépondérante à la réduction des émissions de gaz à effet de serre», déclarent les responsables du bailleur social.

Ambitieux à plusieurs niveaux

Le projet du Haut-Bois affiche une ambition élevée, et ce à plusieurs niveaux : il est, tout d'abord, le premier bâtiment en structure bois s'inscrivant sur neuf niveaux, dans un environnement classé 4/5 du risque sismique. Il est aussi le premier bâtiment de cette envergure labellisé passif par ventilation double flux. On notera par ailleurs que le projet favorise les matériaux biosourcés et privilégie les filières locales, leur offrant ainsi de véritables débouchés pour les années à venir. On compte ainsi, sur les 1.500 m³ de bois totaux mis en œuvre ici, 15% du bois en provenance de la filière locale, 15% des Vosges et le



Les panneaux d'enveloppe avec isolation, menuiseries et bardage zinc, ont été mis en place.

(Cordia photo : Actis Opht)

reste issu des Alpes (hors France). «Actis a choisi de s'appuyer sur les compétences et le réseau de Fibois Auvergne-Rhône-Alpes, chargé de définir la politique de la forêt et du bois sur la région, de coordonner l'action de tous. Ensemble, nous avons pu imaginer une démarche inédite et vertueuse pour l'environnement, une démarche qui englobe pour la première fois tous les stades de construction du bâtiment», précisent les responsables du bailleur. «Nous faisons le choix de ne garder le bois qu'en touches précises, pour qu'il ne subisse pas les agressions extérieures qui lui donnent l'aspect grisé parfois mal ressenti par les habitants. Il va donc apparaître dans des lieux privilégiés, protégés, qui lui permettant une grande pérennité. C'est donc un choix radical que de couvrir l'ensemble du bâtiment par une couverture en zinc, une couverture qui va bien vieillir dans le temps, qui va se patiner», spécifient quant à eux les architectes en charge du projet. La livraison devrait avoir lieu entre décembre 2021 et janvier 2022.

SI

Agenda

Auvergne-Rhône-Alpes Visite de l'extension bois d'un Ephad

16 mars

L'interprofession Fibois 42 organise le 16 mars prochain la visite d'un chantier. Le projet consiste en l'extension de l'Ehpad Saint-Vincent-de-Paul à Saint-Etienne (42). D'une volumétrie simple, s'alignant sur l'existant, cette extension en R+2 de 520 m² est entièrement réalisée en structure bois. Les menuiseries de l'extension sont identiques à l'existant. Seuls le matériau de façade (bardage métallique à joint debout) et le pignon biais apportent une touche de modernité à l'ensemble, permettant de gérer le rapport à la chapelle voisine elle-même recouverte de métal à joint debout. Le choix du bois permet un chantier en site occupé, sur un espace contraint en centre-ville, et dans des délais courts. Un plancher chauffant-

rafraîchissant couplé à une PAC géothermique grande profondeur (> 100 m) est prévu pour l'extension et pour les circulations du bâtiment existant.

Compte tenu de la situation sanitaire, cette visite sera limitée à 30 personnes et sera organisée dans le respect strict des gestes barrières et des mesures sanitaires (port du masque obligatoire, utilisation de gel, distanciation, etc.).

Intervenants :

Maîtrise d'ouvrage : association Notre-Dame du foyer

AMO études et chantier : Archigram, Robert Mure

Architecte : Atelier des Vergers, Vincent Danière

Bureau d'études bois : Bois conseil, Guillaume Villié

Entreprise construction

bois : Lignatech, Thomas Chabry & Xavier Forge

Entreprise menuiseries intérieures : Cecoia, Benjamin et Guillaume Clément

• www.fibois42.org

1^{re} transformation

Aura : les scieries jugées «solides» par une étude de la Banque de France

La Banque de France a réalisé une analyse financières des entreprises de première transformation en Auvergne-Rhône-Alpes à partir d'une étude commandée au plan national pour la Fédération nationale du bois. Les conclusions, présentées mi-février dans le cadre d'une webconférence organisée par Fibois Aura, font état de résultats d'exploitation en progrès et de structures relativement solides au regard notamment de leurs niveaux de fonds propres. L'épidémie de Covid-19 s'est quant à elle traduite par une hausse des crédits court terme.

En France, un quart des scieries de résineux et 10% des scieries de feuillus sont situées dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est en substance ce qu'ont montré les résultats d'une étude Banque de France présentée dans le cadre d'un webinaire organisé par l'interprofession Fibois Aura le 16 février. Déclinaison d'un travail effectué au plan national pour le compte de la FNB, cette enquête a été réalisée auprès d'un panel composé de 84 entreprises de résineux et 52 de feuillus (et mixtes) sur la base de données descrip-



tives et financières recensées entre 2015 et 2019. A noter que la Banque de France collecte les bilans des sociétés à partir de 750.000 euros de chiffre d'affaires, ce qui implique que les entreprises en-deçà de cette somme n'entrent pas dans le champ de l'étude.

Un chiffre d'affaires moyen en progression

En Auvergne-Rhône-Alpes, les entreprises qui transforment des résineux réalisent 23,1% du chiffre d'affaires du secteur au plan national et regroupent 22,6% des effectifs. Le chiffre d'affaires des transformateurs de feuillus représente quant à lui 8,6% du total pour 9,8% des effectifs. Si quelques sociétés sont intégrées dans un groupe, le tissu économique de la première transformation est composé à 80% d'entreprises indépendantes. La Banque de France n'a pas recensé de groupe dépendant de structures étrangères. Elle

Progression des chiffres d'affaires des scieries en Auvergne-Rhône-Alpes entre 2015 et 2019.
* Pour les entreprises présentes de 2015 à 2019 dans l'étude, chiffres d'affaires supérieurs à 750 k€.

précise par ailleurs qu'une entreprise sur deux a plus de 35 ans. Comme à l'échelle nationale, la filière est confrontée à une diminution du nombre d'unités portée par la concentration ou la disparition des petites et moyennes scieries. Avec un chiffre d'affaires moyen passé de 4,89 millions d'euros en 2015 à 5,96 en 2019, 85% des entreprises du résineux ont vu leur chiffre d'affaires progresser sur la période étudiée. En 2019, elles ont réalisé 70% du chiffre d'affaires global régional. Même tendance pour le feuillu où 67% des entreprises ont enregistré une progression de chiffre d'affaires avec une moyenne passée de 3,47 millions d'euros en 2015 à 4,68 en 2019. Côté marchés, l'étude fait état de débouchés à l'export en augmentation pour les résineux mais en repli pour les feuillus. La Banque de France souligne néanmoins que

Résultat d'exploitation sur chiffre d'affaires en pourcentage.



les scieries de la région sont peu présentes à l'international puisqu'environ 90% du CA à l'export, en résineux comme en feuillus, ont été réalisés en 2019 par seulement cinq entreprises dans chaque catégorie. Globalement, 43% des scieries de résineux et 46% des scieries de feuillus exportent.

Des résultats d'exploitation en progrès

Niveau bilans, le résultat d'exploitation des entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes progresse en résineux comme en feuillus. «La progression est un peu plus marquée pour les résineux, mais elles portaient d'un peu plus

Interview

Trois questions à...
Anaïs Laffont
Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
Responsable approvisionnement
et 1^{re} transformation
– Responsable pôle Auvergne



Le Bois International - Dans quel but avez-vous commandé cette étude à la Banque de France ?

Anaïs Laffont : L'étude nationale sur les indicateurs financiers des scieries qui a été mise en place dès 2015 par la FNB est un outil stratégique éclairant sur la santé de la filière, avec aujourd'hui ce retour sur 5 ans qui permet de suivre les évolutions. Des régions ont, comme nous, souhaité décliner cette étude pour bénéficier d'un éclairage régional et le comparer au national. C'est particulièrement pertinent en Auvergne-Rhône-Alpes qui concentre une grande densité d'entreprises de 1^{re} transformation du bois avec 340 entreprises sur les 1.500 présentes en France. Ce partenariat avec la FNB est au bénéfice de l'ensemble de la filière par la vue d'ensemble qu'il donne sur ce secteur stratégique de la scierie. De plus, il permet à chaque entreprise de situer dans le panorama régional et national sur les indicateurs précis avec les commentaires d'analyse de la Banque de France.

L.B.I. - Quels enseignements avez-vous tirés des résultats ?

A. L. : Globalement les résultats sont positifs et témoignent d'une bonne santé financière de nos entreprises régionales : 85% d'entreprises en croissance pour les résineux et 67% d'entreprises en croissance pour les feuillus en 2019, des performances d'exploitations en progrès et des moyens matériels et humains conséquents. Cette étude fait également ressortir les besoins en fonds de roulement très importants pour l'ensemble de la filière, en raison essentiellement du poids des stocks, ce qui pèse sur les trésoreries. Malgré la crise forestière des scolytes et autres effets du changement climatique déjà présents et à craindre pour l'avenir, les entreprises de la région montrent des structures financières

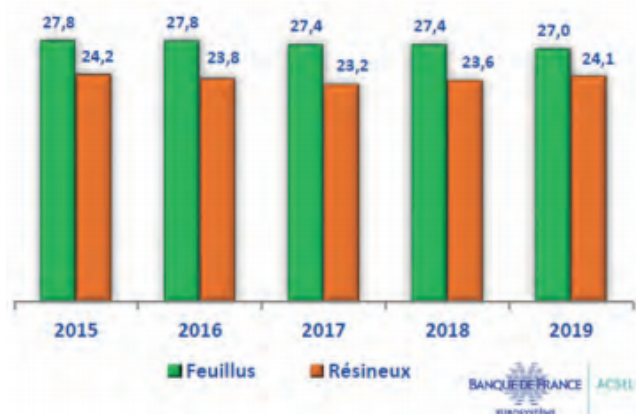
solides ce qui est un atout fort de résilience, également nécessaire dans la période de crise sanitaire liée au Covid que nous traversons.

L.B.I. - Quelles sont les suites que vous donnerez à cette étude ?

A. L. : Nous allons diffuser largement la synthèse de cette étude régionale, disponible en ligne sur notre site internet (www.fibois-aura.org / rubrique Actualités), l'objectif étant de toucher – en plus des professionnels –, les institutions et partenaires financiers de la filière pour faire part de ces bons résultats et inciter à accompagner toujours plus ce secteur d'activité. Par ailleurs, nous poursuivons nos actions de soutien à la première transformation sur divers points : promotions des métiers, recrutements et formations, promotions des produits réalisés pour la construction, l'emballage, l'aménagement ou la rénovation, accompagnement sur les projets d'investissements, dialogue intra-filière et avec le grand public, travail de marketing sur le sapin...

loin en 2015», observe Laure Barrault, de la Banque de France. «Cette différence peut s'expliquer par une orientation des feuillus plutôt vers des marchés de niches, des produits finis ou semi-finis, et sur des essences plus valorisables, alors que les résineux se situent sur des marchés plus standard. Cette différence de résultat d'exploitation existait également au plan national lors des années précédentes mais l'écart s'est beaucoup resserré en 2019.» Dans le détail, l'étude indique que le résultat d'exploitation des entreprises de la région se situe au niveau des chiffres nationaux pour les résineux et qu'il serait même mieux positionné pour les feuillus. Toutefois en matière d'investissement, les trajectoires des deux domaines de spécialité sont très différentes. Si résineux et feuillus investissaient de manière relativement conséquente en 2016 et 2017, la tendance s'est nettement tassée en 2018 et 2019 côté feuillus alors qu'elle s'est poursuivie pour les transformateurs de résineux. «S'agit-il d'une conséquence des tensions observées sur le prix du chêne ?», s'interroge Laure Barrault. «Sur les études que nous avons réalisées depuis 2013, nous constatons que les investissements font davantage l'objet de cycles dans le feuillu alors qu'on observe en règle générale une certaine régularité côté résineux», précise Patrice Chauvet, de la Banque de France. Sur les 154,2 millions d'euros investis en 2019 par les entreprises du résineux, 25% ont été réalisés en Aura. Pour les feuillus, la part des entreprises de la région représente 7% d'un total qui s'élève à 138,8 millions d'euros. L'étude signale également une forte diminution du poids des charges de personnel en Auvergne-Rhône-Alpes avec un pourcentage dans la valeur ajoutée passé de 64,1 en 2015 à 59,8 en 2019 pour les résineux et de 65,8 à 62,6 pour les feuillus. Elle indique par ailleurs que le rendement de la main d'œuvre a progressé dans toutes les entreprises sur la période observée mais

Valeur ajoutée
sur chiffre d'affaires
en pourcentage.



à un rythme différent en fonction des scieries. Un point qu'il convient aussi d'analyser au prisme du niveau d'équipement par salarié. Dans ce domaine, les scieries de résineux en Auvergne-Rhône-Alpes sont mieux dotées que la moyenne nationale (210.000 euros/salariés contre 181.000 au niveau France). En revanche, les entreprises du feuillu ont un peu de retard par rapport au niveau d'équipement moyen du pays (110.000 euros/salariés en Aura contre 139.000 euros). «Les productions nécessitent plus de machines pour les résineux alors que les productions des feuillus nécessitent plus de savoir-faire», commente la Banque de France.

Parmi les indicateurs pour lesquels la différence est moindre, l'étude mentionne un rapprochement des taux de marge d'exploitation entre scieurs de résineux et de feuillus. «La différence, qui était de 0,7 en 2015, n'est plus que de 0,4», explique Laure Barrault (EBE/CA = 8,6% pour les feuillus et 8,2% pour les résineux). «Globalement, les niveaux de taux de marge d'exploitation sont très bons. Les chiffres ne sont pas tellement plus élevés que la moyenne nationale mais ils sont tout de même supérieurs pour les feuillus, avec 1,4 point de plus». Patrice Chauvet ajoute que «les rentabilités d'exploitation des scieries sont meilleures que ce

que l'on peut constater sur l'ensemble de l'industrie manufacturière pour les entreprises de moins de 250 salariés, et notamment en Aura».

La part de la valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires des scieries en Aura est quant à elle relativement stable depuis 2015 (-0,1 point pour les résineux). Seul le secteur du feuillu enregistre un petit recul à ce niveau (-0,8 point), qui demeure toutefois inférieur à celui constaté au plan national (-1,7 point). On note qu'au niveau français, la part de la valeur ajoutée sur le chiffre d'affaires des entreprises du résineux a progressé d'un point en cinq ans.

Peu de trésorerie mais beaucoup d'autofinancement

Au plan de la solvabilité, les scieries d'Auvergne-Rhône-Alpes ont un profil proche de l'ensemble du secteur de la première transformation en France. Comme leurs homologues des autres régions, les chefs d'entreprises sont contraints par d'importants besoins en fonds de roulement et doivent composer avec une trésorerie limitée (38 jours pour les feuillus et à peine 20 jours pour les résineux en Aura). «Les besoins en fonds de roulement représentent trois à quatre mois de chiffre d'affaires, no-

tamment parce que les stocks pèsent très lourds», souligne Laure Barrault. «Il est tout de même intéressant d'observer qu'en Aura, le poids de ces stocks est en diminution. Cela peut s'expliquer soit par une meilleure gestion des stocks, soit par un regain d'activité. [...] Ce qui n'empêche pas d'avoir une trésorerie globalement positive, même si elle reste à un niveau plutôt faible.»

En revanche par rapport à l'ensemble de l'industrie, l'étude de la Banque de France montre que les scieries d'Auvergne-Rhône-Alpes possèdent une structure financière relativement solide au regard notamment du niveau de leurs fonds propres. «Nous sommes plutôt sur des entreprises solides», confirme Laure Barrault. En matière de fonds propres, «les résineux se situent au même niveau que l'industrie au plan national et les feuillus sont même nettement au-dessus. En Aura, les feuillus sont globalement plus solides que sur l'ensemble du territoire et les résineux un peu moins. L'évolution est même légèrement à la baisse pour ces derniers depuis 2015. La tendance reste toutefois relativement stable. Nous sommes sur un secteur mature, avec une grande partie des entreprises de plus de 35 ans, qui se gèrent bien à ce niveau-là». Dans ses conclusions, la Banque de France n'a d'ailleurs pas manqué de souligner que les résultats de ce ratio fonds propres/total bilan témoignent d'une bonne capacité des entreprises à pouvoir faire face à différents événements conjoncturels, à l'image de ceux provoqués dernièrement par les conséquences de l'épidémie de Covid-19. Elle a également mis en exergue l'importance de la part consacrée à l'autofinancement dans la richesse créée par les entreprises. «C'est une caractéristique de la filière puisque ce niveau dans l'ensemble de l'industrie est nettement inférieur à ce que l'on constate dans les scieries», indique Laure Barrault. «Les dirigeants mettent beaucoup d'autofinancement dans les entreprises,

Fonds propres sur total bilan en pourcentage.



souvent grâce au caractère familial», précise Patrice Chauvet. «Que ce soit sur l'ensemble de la France ou en région Aura, cette part importante consacrée à l'autofinancement donne confiance au secteur bancaire pour continuer les investissements. Et lorsqu'il n'y a pas d'investissement, ce sont des montants qui renforcent les fonds propres. C'est un des points forts de cette filière.»

Covid : augmentation des crédits court terme

Comme l'ensemble de la société, les entreprises de première transformation ont été impactées par les mesures prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19. Principale conséquence mise en exergue par l'étude de la Banque de France, une augmentation du recours aux crédits à court terme depuis mars 2020. «Un premier palier a été atteint au mois de mai 2020, puis on constate une deuxième alerte au mois d'octobre, encore plus marqué au niveau des résineux que des feuillus», explique Laure Barrault. «L'endettement global a également augmenté, à un rythme plus régulier. Il s'agit d'une tendance constatée dans beaucoup d'autres secteurs d'activité.» Cette hausse de l'endettement court terme s'explique en grande partie par le recours

des entreprises aux prêts garantis par l'Etat (PGE) suite au premier confinement. Patrice Chauvet précise toutefois qu'un accroissement de l'activité «constaté à partir de la fin de l'été 2020» a pu également participer à cette hausse. «Il est en plus probable qu'un grand nombre d'entreprises ait voulu différer un peu des investissements, qui portent en général plutôt sur des crédits à moyen/long termes. Là on a voulu surtout financer l'activité, bénéficier des PGE, c'est pourquoi la part du court terme est plus importante qu'à un an d'intervalle». Pour la Banque de France, cette nouvelle ventilation des encours de crédit traduit donc d'abord au plan national une certaine prudence des scieries en matière d'investissement lors de la seconde partie de l'année 2020. Elle ajoute que l'évolution de ces mouvements de crédits par catégories sera l'un des indicateurs à suivre au cours du second semestre 2021 pour prendre le pouls de l'activité au sein de la filière forêt-bois d'une manière générale, et de la première transformation en particulier.

Sylvain Devun

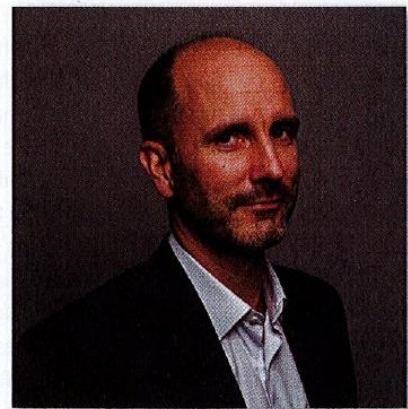


Auvergne-Rhône-Alpes Nicolas Karr nommé directeur territorial de l'ONF Aura

Depuis le 1^{er} mars, Nicolas Karr est le nouveau directeur territorial de l'ONF Auvergne-Rhône-Alpes. Il remplace Hervé Houin qui a été nommé directeur territorial de l'ONF

Midi-Méditerranée.

Ingénieur en chef des Ponts, des Eaux et Forêt, Nicolas Karr a débuté sa carrière par une mission de coopération en zone sahélienne avec le Cirad-forêt. Il a ensuite rejoint l'ONF au sein duquel il a occupé différents postes depuis vingt ans. D'abord en tant que directeur d'agence territoriale en Alsace à partir de 2001. Il est ensuite devenu en 2005 chef du service restauration des terrains en montagne (RTM) de Haute-Savoie, avant d'occuper le poste de directeur régional en Guyane à partir de 2011. Depuis 2015, il était directeur de l'agence territoriale Hérault-Gard. ◆



1^{re} transformation

La scierie Gonnachon poursuit son développement

Romain Gonnachon a repris en 2017 le flambeau d'une scierie familiale spécialisée dans la transformation du douglas, en particulier des gros bois. De récents investissements et des marchés porteurs font aller de l'avant cette scierie du Haut-Beaujolais.

La scierie Gonnachon est située à 700 m d'altitude au cœur du Haut-Beaujolais, à Saint-Igny-de-Vers, dans le Rhône. Contrairement à de gros transformateurs qui viennent de très loin s'approvisionner en douglas dans la région, pour l'entreprise Gonnachon c'est un réel avantage et même un atout d'avoir la ressource presque à la porte de la scierie. Le travail en circuit-court prend ici tout son sens. Cette société au chiffre d'affaires de 2 millions d'euros s'appuie sur l'essence d'exception et très convoitée qu'est le douglas mais surtout sur une expérience professionnelle et un savoir-faire de plus de 70 ans. La scierie Gonnachon a en effet vu le jour après la seconde guerre mondiale, grâce à Petrus Gonnachon. Roger et Marcel, ses fils s'investissent dans l'entreprise en 1955. Patrice, fils de Roger, en reprendra la gérance en 1992 et embauchera deux salariés. En 2006, création de la SARL et arrivée de Romain, fils de Patrice, après sa formation à l'Ecole technique du bois de Cormaranche-en-

L'équipe de la scierie Gonnachon devant le chariot BZH et l'écorceuse SGM. Son gérant Romain Gonnachon est le cinquième en partant de la droite.



✓ ZOOM

La scierie Gonnachon en bref

Situation : Saint-Igny-de-Vers (69)
Statut : SARL
Chiffre d'affaires : 2 millions d'euros
Nombre de salariés : 10
Volume grumes : 14.000 m³/an
Essences : 80% douglas et 20% sapin
Approvisionnement : 90% exploitants forestiers et coopératives et 10% gré à gré
Produits : charpente standard 80%, charpente sur-liste 15%, emballage 5%
Marchés : négociants, professionnels et particuliers
Matériel employé :
 Chariot de tronçonnage BZH – OBX V
 Ecorceuse SGM – SE1000

Chariot de scie LBL Brenta – Speeder 4 bornes
 Bâti 140 LBL Brenta
 Slabber LBL Brenta
 Canter Déglineuse LBL Brenta – Oxia 150
 Broyeur Segem
Affûtage et entretien :
 en interne, affûteuse ruban et circulaire
 – Iseli sous arrosage ; en externe,
 MFLS Forézienne
 Bac de traitement
Certifications :
 PEFC N°QUAL/14-819
 Marquage CE N°1973-CPR-230



La transformation des gros douglas du Haut-Beaujolais, la spécialité de la scierie Gonnachon.

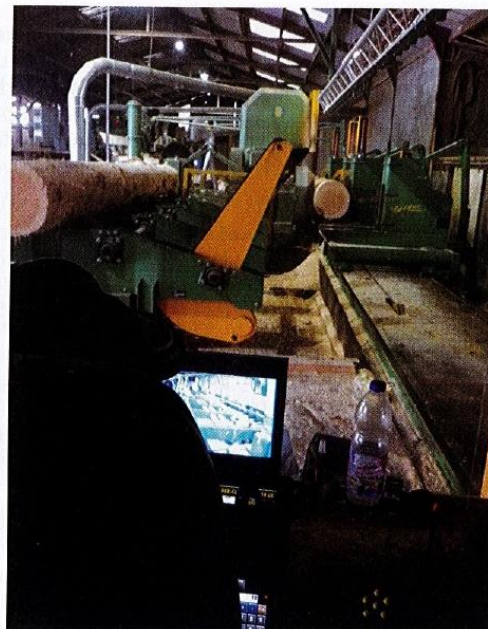
Bugey. Sept salariés sont alors employés. Puis en 2017, Romain reprend les rênes, à 31 ans. Au final, c'est la quatrième génération à faire perdurer l'activité de sciage. Aujourd'hui, la scierie Gonnachon compte dix salariés et est une des dernières à œuvrer dans ce pays montagneux et boisé qui en comptait pourtant de nombreuses (treize scieries sur la commune de Saint-Igny-de-Vers) encore dans les années 70-80. Mais les crises et le manque de successeurs les ont fait s'éteindre les unes après les autres.

L'entreprise achète environ 14.000 m³ de grumes, 80% en douglas, dans un rayon de 40 kilomètres, le plus souvent en bord

de route. Le volume de bois est acquis auprès des exploitants forestiers et des coopératives à 90%, le restant est fourni par un achat sur pied auprès des propriétaires forestiers privés. Abattage, débardage et transport sont assurés par des entrepreneurs locaux.

80% des sciages sont destinés à de la charpente standard, 15% à de la charpente sur liste et 5% à de l'emballage. Le rendement matière moyen est estimé à 60%.

Le process de transformation s'appuie sur un parc à grumes composé d'un chariot découpeur BZH OBX V, et d'une écorceuse annulaire SGM SE 1000. Ces deux matériels,

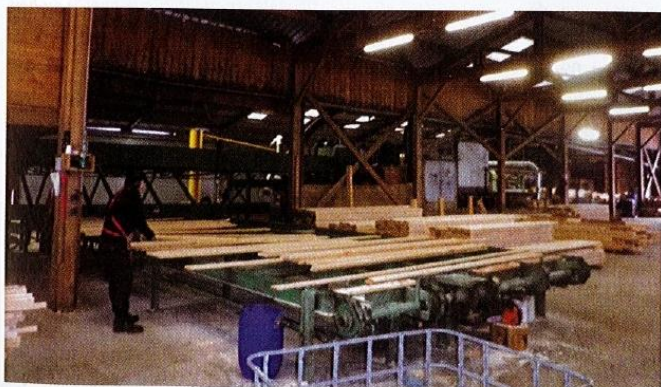


Scie à grumes LBL Brenta de 140, équipée d'un slabber LBL Brenta, pouvant passer des «gros bois», allant jusqu'à 1,20 m de diamètre et 12 m de long.

ainsi que la chaîne d'amenage de la scie à grumes, ont été remplacés à l'été 2019.

Vient ensuite la chaîne de sciage composée d'une scie à grumes LBL Brenta de 140, équipée d'un slabber LBL Brenta, pouvant passer des «gros bois», allant jusqu'à 1,20 m de diamètre et 12 m de long. La scie de premier débit peut soit évacuer des produits finis tels que les poteaux, madriers, bastinges..., soit acheminer les autres sciages au centre de reprise canter déligneuse LBL Brenta. Cette dernière pouvant admettre jusqu'à 150 mm d'épaisseur. Les produits finis sont ensuite empilés manuellement, puis liés par paquets avant d'être expédiés.

Les sciages peuvent être à la demande, traités par trempage. Le séchage, rabotage et profilage sont des opérations sous-traitées à des prestataires locaux. La clientèle est nationale et plutôt variée, allant du négociant de matériaux au fabricant de portes, en passant par les charpentiers, les constructeurs et les entreprises spécialisées dans le rabotage.



Le hall d'empilage des produits de côté, planches et voliges en sortie de la déligneuse LBL Brenta Oxia 150.

✓ Interview

Quelques questions
à Romain Gonnachon
gérant de la scierie Gonnachon

Le Bois International - Pourquoi avoir investi dans une nouvelle chaîne d'amenage, une écorceuse et un chariot découpeur en 2019 ?

Romain Gonnachon : Les investissements font partie de la bonne santé de l'entreprise. Il est donc indispensable d'investir régulièrement mais surtout de renouveler nos outils de production afin de rester compétitif et d'éviter toute panne pouvant mettre à l'arrêt la production, avec des machines vétustes. Le matériel de scierie est très onéreux. Il est donc important, et dans la mesure du possible, de pouvoir renouveler régulièrement nos machines.

L.B.I. - Quelle est votre concurrence et quelles sont les incidences sur l'approche de vos marchés ?

R. G. : Dans notre région, et à notre échelle, le métier de scieur est malheureusement en déclin. Nous ne pouvons donc plus parler de concurrence entre confrères mais plutôt d'entraide. Des groupes de travail entre jeunes scieurs du massif sont régulièrement organisés en lien étroit avec Fibois 69. La concurrence se fait plutôt ressentir sur les achats de matière première.

L.B.I. - Quel regard portez-vous sur votre métier ?

R. G. : Nous sommes plutôt fiers de notre métier car nous travaillons une matière noble et nous avons la chance de pouvoir compter sur nos salariés motivés qui véhiculent également cette image. Le rendu final de nos produits est gratifiant. Nous sommes aussi fiers que dans le bois tout soit revalorisé. Dans la tendance actuelle du zéro déchet nous pouvons mettre en avant notre filière.

L.B.I. - Qu'est-ce qui vous préoccupe le plus aujourd'hui ?

R. G. : Nous pouvons évoquer trois points préoccupants. Le premier, l'engouement pour le douglas se fait ressentir depuis quelques mois, ce qui impacte le prix d'achat de la matière première, très disputée. Pour le deuxième se pose la question de savoir si notre massif a les ressources suffisantes pour palier à la demande forte. Et enfin le troisième, l'abattage avant maturité, nous interroge quant à la pérennité de la ressource en gros bois. De plus, les fortes températures et le manque d'eau de ces derniers étés mettent à mal nos forêts.

L.B.I. - Comment au final voyez-vous l'avenir ?

R. G. : Une transition plus «verte» et plus locale se fait ressentir surtout dans le secteur de la construction. Cette tendance nous laisse présager un avenir plutôt serein, du moins nous l'espérons.

L.B.I. - Qu'est-ce qui pourrait selon vous faire avancer le métier et votre entreprise en particulier ?

R. G. : Une meilleure promotion du métier de scieur car l'image passéiste perdure. Et surtout un allègement et une simplification des démarches administratives et des normes, auxquelles doivent faire face toutes les entreprises de notre taille qui souhaitent investir et se développer.

La partie commerciale est coordonnée par le dirigeant lui-même, pour ce qui est du relationnel avec les charpentiers et les constructeurs de la région. Un commercial indépendant se charge des négociants, grossistes et raboteurs

implantés plutôt sur la façade Ouest et dans le Centre de la France. Pour Romain Gonnachon, «l'essentiel du commerce se construit et s'entretient par le biais de bonnes relations et d'une bonne communication avec la clientèle, d'une part. D'autre

part, certains charpentiers s'adressent à nous après la cession d'activité d'un de leurs fournisseurs, par exemple. Aujourd'hui, la clientèle est attentive à la qualité du bois et du sciage bien sûr, mais également au respect des délais». Au niveau de la charge de travail, celui qui représente la quatrième génération de scieur dans la famille Gonnachon avance «qu'actuellement et au vu de l'année particulière qui vient de s'écouler avec la crise de la Covid-19, nous n'avons pas ressenti de baisse d'activité mais plutôt une hausse. Cette tendance se confirme pour ce début d'année 2021.»

De notre correspondant
Maurice Chalayer



80% des sciages
sont destinés
à de la charpente
standard, mais
aussi au sur-liste
et à l'emballage.

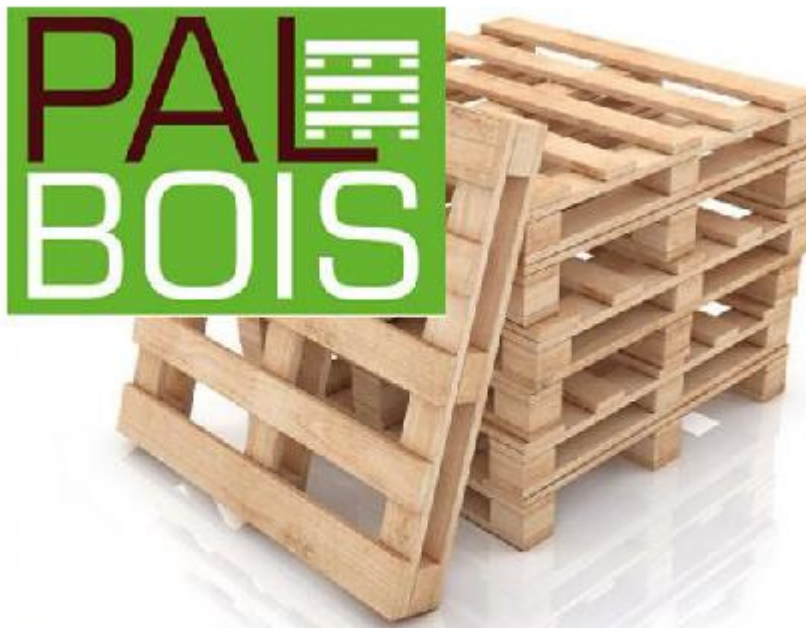
Bois et dérivés

En savoir plus sur la palette bois

Le 7 avril 2021, Fibois Auvergne Rhône-Alpes et la Commission Palettes FNB/SYPAL organisent une web-conférence dédiée à la palette bois, en partenariat avec le Marché de Gros de Lyon-Corbas (69). Cette démarche inédite a pour objectifs principaux de présenter les savoir-faire et les compétences des acteurs qui produisent, réparent ou louent les palettes bois, de répondre aux questionnements des utilisateurs et de découvrir des utilisations des palettes bois à différentes étapes de la Supply Chain.

En effet, la palette bois est aujourd'hui le maillon central du système de manutention et de stockage des produits et des marchandises partout dans le monde. En outre, la fabrication et la réparation de palettes bois représentent aujourd'hui 20 % des débouchés des sciages en France. Il est donc primordial d'assurer la promotion des atouts de la palette bois auprès des clients et utilisateurs, en s'appuyant sur l'expérience et le professionnalisme des entreprises qui produisent les sciages, fabriquent la palette et la réparent.

La conférence réunira à la fois les scieurs, les fabricants, reconditionneurs et loueurs, et les acheteurs/utilisateurs de palettes bois.



crédit photo :
(16/03/2021)

Aura : un appel à projets régional pour aider les TPE/PME à se développer

La région Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'appui technique de www.fibois-aura.org/ **Fibois Aura**, vient de lancer son **appel à projets annuel** pour aider **cinq TPE ou PME de la filière forêt-bois à se développer et à innover**. «Le contrat régional de filière 2020-22 signé par le préfet de région, la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'interprofession **Fibois Auvergne-Rhône-Alpes** détermine sept actions prioritaires pour développer les marchés du bois et améliorer la compétitivité des entreprises», explique l'interprofession régionale. «Parmi celles-ci, l'innovation fait partie des leviers majeurs dans le but de trouver de nouveaux débouchés pour le bois de nos forêts et favoriser des projets collaboratifs au sein de la filière ou inter-filières. Outre l'implantation du pôle de compétitivité Xylofutur en Auvergne-Rhône-Alpes, la région poursuit l'accompagnement des projets d'innovation auprès des PME de la filière. Ce sont déjà 21 entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes qui ont pu profiter de l'appui financier de la région pour mener leur projet d'innovation, qu'il concerne la mise sur le marché d'un nouveau produit, la mise au point de méthodes de production considérablement améliorées, l'adoption d'une nouvelle organisation du travail, l'utilisation des nouvelles technologies de communication, l'adaptation de la stratégie commerciale, etc.». Cet appel à projets sera ouvert du 1^{er} avril au 31 mai prochain. Il est doté d'une enveloppe globale de 40.000 euros. www.fibois-aura.org/wp-content/uploads/2021/03/AAP-Innovation-2021.pdf Le règlement et www.fibois-aura.org/wp-content/uploads/2021/03/Dossier-candidature-AAP-innovation-2021.pdf les dossiers de candidature sont téléchargeables en ligne. Si tous les métiers de la filière et tous les domaines d'innovation peuvent être concernés, les dossiers présentés par les entreprises devront porter sur des investissements immatériels externes (études, tests, prestation d'ingénieries, de communication, de design, de conseil...). Le dispositif prévoit une prise en charge à hauteur de 80%, dans la limite d'une dépense éligible de 10.000 euros hors taxe par entreprise. Renseignements : n.dasilva@fibois-aura.org – www.fibois-aura.org/

Dans le cadre d'un précédent appel à projets lancé par la région Aura, la menuiserie Béal, dans la Loire, a par exemple bénéficié d'un accompagnement pour les frais extérieurs des essais acoustiques conduits au cours du développement d'une gamme de panneaux acoustiques en bois massif. (Crédit : Atelier des vergers)

Aura : les scieries jugées «solides» par une étude de la Banque de France

La Banque de France a réalisé une analyse financières des entreprises de première transformation en Auvergne- Rhône-Alpes à partir d'une étude commandée au plan national pour la Fédération nationale du bois. Les conclusions, présentées mi-février dans le cadre d'une webconférence organisée par Fibois Aura, font état de résultats d'exploitation en progrès et de structures relativement solides au regard notamment de leurs niveaux de fonds propres. L'épidémie de Covid-19 s'est quant à elle traduite par une hausse des crédits court terme.

En France, un quart des scieries de résineux et 10% des scieries de feuillus sont situées dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. C'est en substance ce qu'ont montré les résultats d'une étude Banque de France présentée dans le cadre d'un webinaire organisé par l'interprofession Fibois Aura le 16 février. Déclinaison d'un travail effectué au plan national pour le compte de la FNB, **cette enquête a été réalisée auprès d'un panel composé de 84 entreprises de résineux et 52 de feuillus (et mixtes)** sur la base de données descriptives et financières recensées entre 2015 et 2019. A noter que la Banque de France collecte les bilans des sociétés à partir de 750.000 euros de chiffre d'affaires, ce qui implique que les entreprises en-deçà de cette somme n'entrent pas dans le champs de l'étude.

Un chiffre d'affaires moyen en progression

En Auvergne-Rhône-Alpes, **les entreprises qui transforment des résineux réalisent 23,1% du chiffre d'affaires du secteur au plan national** et regroupent 22,6% des effectifs. Le chiffre d'affaires des transformateurs de feuillus représente quant à lui 8,6% du total pour 9,8% des effectifs. Si quelques sociétés sont intégrées dans un groupe, le tissu économique de la première transformation est composé à 80% d'entreprises indépendantes [...]

Voir notre édition verte, Le Bois International, Scierie, exploitation forestière N°10...

Des animations autour de la forêt organisées ce week-end

La Journée internationale des forêts se déroule chaque année le 21 mars. Pour 2021, différentes animations sont proposées sur le territoire Bas-Dauphiné/Bonnevaux, ce week-end des 20 et 21 mars. Quatre visites en forêt sont organisées gratuitement. Le samedi 20 mars : “Vis ma vie de bûcheron” et “Comment se passe un chantier forestier”, de 9 h 30 à 12 heures, à Brézins, sur inscription, et “Bienvenue en forêt privée”, de 14 h à 16 heures, à Cour-et-Buis. Le dimanche 21 mars : “Rendez-vous en forêt communale”, de 10 h à 12 h, à Septème. Ce même jour, aura lieu la remise des prix du concours photo “Photographie la forêt près de chez toi” ! Mais en comité restreint, en raison du contexte sanitaire. Il sera également possible de visiter Le Basculeur à Revel-Tourdan, une galerie d’art contemporain, qui proposera une exposition commentée sur la forêt. Tout un programme pour les amoureux de la nature. Inscriptions obligatoires auprès d’Amandine Prévost, animatrice de la Charte forestière de Bas-Dauphiné et Bonnevaux, au 04 74 59 11 57 ou par mail à cft.basdauphinebonnevaux@bievre-iserre.com. Renseignements et inscriptions au 04 74 59 11 57 ou par mail à cft.basdauphinebonnevaux@bievre-iserre.com. ■

5 C'EST LE NOMBRE DE TPE/PME DE LA FILIÈRE BOIS QUI POURRONT BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, AVEC L'APPUI TECHNIQUE DE FIBOIS AURA, DANS DES PROJETS DE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION. TOUS LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE BOIS ET TOUS LES DOMAINES D'INNOVATION SONT CONCERNÉS. DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS, LE 31 MAI. PLUS D'INFOS : N. DASILVA@FIBOIS-AURA.ORG.

Un nouveau souffle pour le CFA d'Ambert

Formation - Écoles - jeudi 18 mars 2021 09:35 [Ajouter l'article à mes favoris](#) [Suivre les commentaires](#) [Poser une question / Ajouter un commentaire](#) [Partager :](#)



Journées Portes ouvertes au CFA d'Ambert 26 et 27 mars 2021 **Ambert (63)**

C'est avec un immense soulagement que le 12 février dernier les salariés ont accueillis la décision du Tribunal Judiciaire de Clermont-Ferrand qui homologuait le plan de redressement par continuation de l'Association pour la gestion du centre de formation d'apprentis et de promotion du Livradois-Forez, sous l'enseigne CFA d'Ambert. A l'issue de cette audience, la nouvelle gouvernance est désormais confiée à l'Institut des Métiers de Clermont-Ferrand.

Durant ces mois difficiles, le Centre a pu compter sur le soutien des acteurs socio-économiques du territoire, relations que chacun s'est engagé à poursuivre notamment dans le développement des formations (apprentissage et continue). A noter également que les élus locaux ainsi que l'équipe de Direction du Lycée d'Ambert se sont montrés très attachés à la pérennité du CFA qui participe à l'offre de formation du territoire. Autant d'attentes des acteurs du territoire qui se trouvent en phase avec le projet de reprise défendu par l'Institut des Métiers.

Une année éprouvante également pour les salariés du centre de formation, qui malgré les tensions, les épisodes judiciaires et la crise sanitaire ont su rebondir. C'est une équipe qui en ressort soudée, forte et présente sur le terrain pour les apprentis et les employeurs. L'équipe de formateurs avait axé sa priorité sur la réussite aux examens des apprenants. Challenge relevé puisque le centre obtient un taux de réussite de 95%

- **L'HOSTELLERIE RESTAURATION DU 19 MARS 2021**

à la session 2020 !

Les prochaines semaines vont consolider les relations entre les deux structures. Le CFA pourra bénéficier de l'expertise de l'Institut des Métiers, avec notamment l'appui du service Pôle Développement en matière de communication sur l'offre de formation, de recrutement des apprenants et de mise en relation avec les entreprises locales. Dans le cadre de la réforme, l'Institut des Métiers a mis en place ce service en novembre 2019 et compte aujourd'hui une équipe de 10 personnes. L'objectif pour l'Institut des Métiers est de contribuer à la vitalité du territoire en oeuvrant à orienter les candidats à l'apprentissage et les entreprises partenaires vers les formations dispensées. L'opportunité également d'offrir désormais par exemple aux apprentis de l'IDM une poursuite de formation sur le CFA d'Ambert (comme la MC Boulangerie spécialisée).

L'une des priorités a été de répondre à l'appel à projets 2021 : soutien aux investissements de la Région AURA, dans le but de continuer à garantir la qualité des enseignements dispensés aux apprentis. Quatre dossiers ont été déposés : remplacement du chariot à grumes de la scierie devenu vétuste, rééquipement en mobilier des vestiaires des apprentis.e.s des métiers du bois, renouvellement des postes de travail et bureaux de la salle informatique devenus obsolètes, et ajout de racks de rayonnage extérieurs pour le stockage des découpes de bois. Une mise aux normes des installations en termes de sécurité est également prévue. Un retour de la Région est espéré pour le milieu d'année.

Des projets qui se dessinent

Afin de répondre à un besoin de recrutement au sein des scieries du territoire, le CFA travaille actuellement en collaboration avec FIBOIS AURA, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et Pôle Emploi sur un projet de formation adultes : opérateur polyvalent de scierie. Une session qui pourrait débuter dans les prochains mois !

Journées portes ouvertes

Les formations en apprentissage vous intéressent ? Vous souhaitez changer de voie ? Vous êtes un adulte en reconversion professionnelle ?

L'Institut des métiers organise ses Journées Portes Ouvertes : vendredi 26 mars de 13h30 à 16h30 et le 27 mars 9h - 12h / 13h30 - 16h30. L'ensemble du personnel sera ravi de pouvoir vous accueillir à cette occasion.

Nous demandons à chaque candidat de n'être accompagné que d'une seule personne. Chaque visiteur devra respecter le protocole sanitaire prévu par l'établissement.

Les Métiers de l'Hôtellerie et Restauration

CAP en 2 ans

- Production et Service en restaurations
- Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant
- Cuisine

Mention complémentaire en 1 an après CAP

- Cuisinier en desserts de restaurant
- Sommellerie

Brevet professionnel en 2 ans après CAP

- Arts de la cuisine
- Arts du service et commercialisation en restauration
- Sommellerie

Découvrez certains de nos métiers en visionnant nos portrait d'apprent.e.s et de nos entreprises partenaires.

Agenda

Auvergne-Rhône-Alpes Palbois : une webconférence dédiée à la palette bois

7 avril

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes et la Commission palettes FNB/Sypal proposeront le 7 avril une journée régionale dédiée à la palette bois. Organisée en partenariat avec le marché de gros de Lyon-Corbas, elle débutera à 10 heures et se déroulera en visioconférence. *« Cette démarche inédite a pour objectifs principaux de présenter les savoir-faire et les compétences des acteurs qui produisent, réparent ou louent les palettes bois, de répondre aux questionnements des utilisateurs et de découvrir des utilisations dynamiques des palettes bois à différentes étapes de la Supply Chain »,* expliquent les organisateurs. *« La palette bois occupe une place de premier choix, car elle est un facteur de compétitivité et de services majeur dans tous les flux de produits et de marchandises. En outre, la fabrication et la réparation de palettes bois représentent aujourd'hui 20% des débouchés des sciages en France. Il est donc primordial d'assurer la promotion des atouts de la palette bois auprès des clients et utilisateurs, en s'appuyant sur l'expérience et le professionnalisme des entreprises qui*

produisent les sciages, fabriquent la palette et la réparent ». Les participants pourront entre autres suivre des présentations dédiées au marché de la palette bois à l'international, en France, ainsi qu'un focus sur la région Auvergne-Rhône-Alpes. Cette webconférence se tiendra en présence du président du marché de gros de Lyon-Corbas, du président du syndicat de la palette et du président de l'interprofession Fibois Aura.

Programme :

- 9h45 : ouverture de la salle de réunion virtuelle ;
- 10 heures : mot d'accueil par Jean-Philippe Gaussorgues, président de la Commission palettes FNB/Sypal, et Jean Gilbert, président Fibois Auvergne-Rhône-Alpes ;
- 10h15 : intervention de Christian Berthe, président du marché de gros de Lyon-Corbas ;
- 10h30 : présentations :
 - le marché de la palette bois à l'international, en France et focus sur la région Aura,
 - la palette bois, au cœur de l'économie circulaire,
 - les multiples fonctions de la palette bois ;
- 11 heures : témoignages de professionnels fabricants et reconditionneurs de palettes bois ;
- 11h30 : temps d'échange avec les participants ;

Politiques publiques

Aura : un appel à projets régional pour aider les TPE/PME à se développer

Le 15 mars, la région Auvergne-Rhône-Alpes a officialisé le lancement de la version 2021 de son appel à projets pour soutenir le développement et l'innovation dans les TPE/PME. Ouvert jusqu'au 31 mai, ce dispositif est conduit avec l'appui technique de l'interprofession Fibois Aura.

La région Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'appui technique de Fibois Aura, vient de lancer son appel à projets annuel pour aider cinq TPE ou PME de la filière forêt-bois à se développer et à innover. «Le contrat régional de filière 2020-22 signé par le préfet de région, la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes détermine sept actions prioritaires

pour développer les marchés du bois et améliorer la compétitivité des entreprises», explique l'interprofession régionale. «Parmi celles-ci, l'innovation fait partie des leviers majeurs dans le but de trouver de nouveaux débouchés pour le bois de nos forêts et favoriser des projets collaboratifs au sein de la filière ou inter-filières. Outre l'implantation du pôle de compétitivité Xylofutur en Auvergne-Rhône-Alpes, la région poursuit l'accompagnement des projets d'innovation auprès des PME de la filière. Ce sont déjà 21 entreprises d'Auvergne-Rhône-Alpes qui ont pu profiter de l'appui financier de la région pour mener leur projet d'innovation, qu'il concerne la mise sur le marché d'un nouveau produit, la mise au point de méthodes de production



Dans le cadre d'un précédent appel à projets lancé par la région Aura, la menuiserie Beal, dans la Loire, a par exemple bénéficié d'un accompagnement pour les frais extérieurs des essais acoustiques conduits au cours du développement d'une gamme de panneaux acoustiques en bois massif.

considérablement améliorées, l'adoption d'une nouvelle organisation du travail, l'utilisation des nouvelles technologies de communication, l'adaptation de la stratégie commerciale, etc.». Cet appel à projets sera ouvert du 1^{er} avril au 31 mai prochain. Si tous les métiers de la filière et tous les domaines d'innovation peuvent être concernés, les dossiers présentés par les entreprises devront porter sur des investissements immatériels

externes (études, tests, prestation d'ingénieries, de communication, de design, de conseil...). Le dispositif prévoit une prise en charge à hauteur de 80%, dans la limite d'une dépense éligible de 10.000 euros hors taxe par entreprise. Règlement de l'appel à projets et dossier de candidature téléchargeable sur www.fibois-aura.org. Renseignements : n.dasilva@fibois-aura.org

Le chiffre

40.000

L'appel à projets 2021 de la région Auvergne-Rhône-Alpes pour le développement et l'innovation dans la filière forêt-bois est doté d'une enveloppe globale de 40.000 euros.

Fibois

Appel à projet régional «Développement et innovation dans la filière forêt-bois 2021»

Le contrat régional de filière 2020-22 signé par le Préfet de Région, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'interprofession Fibois Auvergne-Rhône-Alpes détermine 7 actions prioritaires pour développer les marchés du bois et améliorer la compétitivité des entreprises. Parmi celles-ci, l'innovation fait partie des leviers majeurs dans le but de trouver de nouveaux débouchés pour le bois de nos forêts et favoriser des projets collaboratifs au sein de la filière ou inter-filières.

Outre l'implantation du pôle de compétitivité Xylofutur en Auvergne-Rhône-Alpes, la Région poursuit l'accompagnement des projets d'innovation auprès des PME de la filière.

Ce sont déjà 21 entreprises

d'Auvergne-Rhône-Alpes qui ont pu profiter de l'appui financier de la Région pour mener leur projet d'innovation, qu'il concerne la mise sur le marché d'un nouveau produit, la mise au point de méthodes de production considérablement améliorées, l'adoption d'une nouvelle organisation du travail, l'utilisation des nouvelles technologies de communication, l'adaptation de la stratégie commerciale, etc.

Ainsi la Région Auvergne-Rhône-Alpes, avec l'appui technique de Fibois AuRA, lance la version 2021 de l'appel à projet pour accompagner cinq TPE ou PME de la filière forêt bois dans des projets de développement et d'innovation.

Cet appel à projet a pour objectif de soutenir les entreprises

lauréates dans un projet d'innovation intégré aux objectifs de développement de l'entreprise. Tous les métiers de la filière et tous les domaines d'innovation sont concernés : produits, procédés, organisation, commerce, communication stratégique... via un coup de pouce financier portant sur des investissements immatériels externes (études, tests, prestation d'ingénieries, de communication, de design, de conseil...).

Les dossiers de candidature doivent être transmis à Fibois AuRA d'ici le 31 mai 2021. Pour plus d'information et/ou télécharger le dossier de candidature, cliquez ici ou contactez Nicolas Da Silva : n.dasilva@fibois-aura.org.

Visioconférence sur la gestion de l'eau dans les bâtiments dès la conception

- par Equipe AQC
- /
- 2021-03-24 10:15:55
- /
- France
- /
- 1



Après un rappel de la problématique de l'eau aux niveaux national et local, l'objectif de cette visioconférence est d'aborder les sujets de la **désimperméabilisation**, de la **récupération d'eau** et de l'**individualisation des compteurs**, pour gérer au mieux la gestion de l'eau dans les bâtiments dès leur conception.

pour vous y inscrire gratuitement et rendez-vous le **1er avril 2021**, de 17h00 à 19h00.

Au programme de cette visioconférence organisée dans le cadre des « 5 à 7 de l'éco-construction ».

- **Introduction – La problématique de l'eau au niveau national et local.**
Impacts du changement climatique sur les précipitations, les épisodes de sécheresse...
- **Désimperméabiliser : comment faire en sorte qu'un maximum de l'eau de pluie puisse rejoindre la nappe ?**
La réglementation, les différentes techniques, les aides disponibles, des retours d'expériences...
- **Récupérer l'eau de pluie.**
Les grands principes de la valorisation des eaux de pluie, le dimensionnement et les différentes solutions techniques.
- **L'individualisation des compteurs d'eau sur la Métropole de Lyon.**
Le cadre réglementaire administratif et technique (loi SRU et règlement du service de l'eau de la Métropole de Lyon), impact de cette individualisation pour des gestionnaires...

DES PROFESSIONNELS AU SERVICE DE L'ÉCO-CONSTRUCTION

Les « 5 à 7 » sont organisés conjointement par l'Alec 69, la CMA du Rhône, la BTP Rhône et Métropole, la Capeb Auvergne-Rhône-Alpes, la **Fibois** Rhône, l'ALTE 69, la DDT du Rhône et l'AQC.

Ces organismes s'unissent pour offrir une information technique de qualité portant sur la **performance thermique et énergétique des bâtiments**, et le **choix des matériaux**.

Ces rencontres s'adressent aux professionnels du bâtiment (entreprises, bureaux d'études, architectes...) ainsi qu'aux différents maîtres d'ouvrage.

Infos pratiques :

Visioconférence « Comment gérer au mieux l'eau dans les bâtiments dès la conception »

Organisée dans le cadre des « 5 à 7 de l'éco-construction »

Jeudi 1er avril 2021 – De 17h00 à 19h00

Inscription [ici](#)

Actualité publiée sur AQC_ RDV

Consulter la source



- 18:41:32 On décode... la construction en bois. Invité : Benjamin Mermet, prescripteur construction bois chez Fibois Auvergne-Rhône-Alpes. Chroniqueuse : Margot Desmas.
- 18:41:54 Zoom sur Fibois et ses activités.
- 18:42:23 Commentaire de Margot Desmas. La construction de logement en bois est à la hausse.
- 18:42:35 Visuel la construction en bois en Aura, source enquête nationale de la construction.
- 18:43:07

des préoccupations



Auvergne-Rhône-Alpes est de très loin la première région en volume de bois sur pied avec 468 millions de m³, selon les chiffres de la Draaf. Elle produit chaque année 16 millions de m³ de bois. En Bourgogne-Franche-Comté, la forêt couvre 1,7 millions d'hectares, ce qui représente 36 % du territoire régional. Elle est la 5^e région française pour sa surface boisée et la 3^e pour son taux de boisement.

SANITAIRE / Très sensibles aux variations du climat, les forêts subissent depuis plusieurs années les effets du réchauffement climatique. Dès aujourd'hui, les conséquences se mesurent notamment au niveau sanitaire avec le développement plus rapide de certains ravageurs.

Le développement de ravageurs accéléré par le réchauffement climatique

Si notre planète a toujours connu des variations de climat, le réchauffement climatique mondial que nous connaissons aujourd'hui est sans précédent. Les forêts en sont le meilleur indicateur. « Qui dit réchauffement climatique dit sécheresses à répétition, mais aussi moins de neige et donc moins de réserve d'eau dans les sols », confirme Samuel Resche, chargé de mission pour l'amont forestier chez Fibois Auvergne-Rhône-Alpes (interprofession filière forêt bois). Cette hausse globale des températures entraîne un manque de disponibilité en eau qui se traduit par la sécheresse des arbres. « L'arbre fonctionne comme un circuit d'eau : la sève circule grâce à un phénomène d'aspiration et si l'arbre manque d'eau, cette colonne de distribution se rompt et il sèche progressivement », détaille-t-il.

Les cycles des scolytes s'allongent

Une fois sec, l'arbre, affaibli, devient une proie facile pour des champignons comme le fomes des résineux



Les scolytes sur les épicéas représentent la première source d'inquiétude sanitaire pour nos forêts.

et le chancre résineux du pin ou encore des insectes ravageurs comme le dendroctone du pin, la pyrale du buis et surtout le scolyte. Ce coléoptère, qui s'attaque principalement aux épicéas, se développe sous les écorces des arbres en creusant des galeries maternelles où il vient déposer ses larves, détruisant au passage toutes les fonctionnalités hydrauliques des arbres entraînant leur mort. En bout de cycle, les scolytes colonisent ensuite d'autres arbres.

« Les scolytes sur les épicéas représentent la première source d'inquiétude sanitaire pour nos forêts. L'épidémie est surtout présente dans les régions Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté mais la pression augmente progressivement dans notre région. L'Ain est le département le plus atteint, les Savoie sont aussi touchées », explique Olivier Baubet, chef du pôle santé des forêts à la Draaf Auvergne-Rhône-Alpes. (ministère de l'Agriculture en région). Conséquence supplémentaire du réchauffement climatique : l'augmentation du nombre de cycles des scolytes, ce qui contribue à leur développement à grande échelle. Faute de traitement phytosanitaire, la seule solution reste la surveillance précoce et l'abattage



Olivier Baubet, chef du pôle santé des forêts à la Draaf Auvergne-Rhône-Alpes.

des arbres touchés pour éviter la propagation aux arbres alentours.

Des migrations en altitude

« Nous constatons aujourd'hui des sécheresses à des endroits encore jamais vus. On sait déjà qu'à terme, certaines espèces vont avoir tendance à remonter en altitude pour fuir la sécheresse et les ravageurs.

En conséquence, ces espèces vont peu à peu disparaître à plus basse altitude ce qui pose des questions en termes de biodiversité », ajoute Olivier Baubet. Pour le maintien d'un bon état sanitaire des forêts, tout l'enjeu réside aujourd'hui dans notre capacité à maintenir une « ambiance forestière ». Cela passera notamment par une politique de repeuplement, soit artificiellement par la plantation d'arbres dans des zones dépeuplées, soit par régénération naturelle en effectuant des coupes qui permettront aux graines de pousser dans de bonnes conditions. L'implantation de nouvelles espèces représente une autre solution crédible. « A la vitesse à laquelle les choses vont, nous sommes obligés de réfléchir à 50 ou 100 ans. L'ensemble de la filière est mobilisée dans cette démarche », conclut Samuel Resche.



Samuel Resche, chargé de mission pour l'amont forestier chez Fibois Auvergne-Rhône-Alpes.

Pierre Garcia

INNOVATION/ Des solutions pour cuber et localiser des bois



Timtrack se positionne comme l'un des leaders des outils numériques de gestion forestière.

Fin 2020, Fibois Auvergne-Rhône-Alpes a convié l'ensemble des professionnels de la filière forêt bois à une webconférence sur le thème de l'innovation. Entreprise belge créée en 2013 par Quentin d'Huart, Timtrack avait tout naturellement sa place. « Notre entreprise est née du constat que cette filière reste encore très traditionnelle alors qu'il existe un gros potentiel pour l'utilisation des nouvelles technologies », a expliqué Geoffroy de Cannière, directeur des ventes de l'entreprise. Développé pour les forestiers professionnels, le TPM est le premier né de la gamme Timtrack et s'impose aujourd'hui comme l'outil de mesure d'arbre le plus avancé sur le marché. Grâce à des technologies laser, d'imagerie et de géolocalisation de pointe, il est capable de relever les paramètres sylvicoles essentiels à une gestion forestière précise et durable : coordonnées GPS, espèce, hauteur, diamètre et circonférence, conicité, volume, qualité ou encore numérotation de l'arbre. Ne pesant que 770 g, ses performances parlent pour lui : trois secondes par arbre mesuré, un gain de temps sur le terrain de 60 à 80 % et de 100 % au bureau et une autonomie d'une journée de travail.

Des outils connectés

Désireuses d'étendre leur gamme, les équipes de Timtrack ont planché sur un deuxième outil, l'EMC, véritable « véritable connecté forestier ». Destiné aux propriétaires, gestionnaires et techniciens forestiers, il fournit une mesure numérique géo-localisée, rapide et précise des arbres. Au quotidien, il permet de simplifier les inventaires forestiers et les opérations de cubage. Coordonnées GPS, diamètre et circonférence, hauteur, conicité, volume, espèces et numérotation y sont également intégrés. Ses performances, qui n'ont pas à rougir face au TPM, font de l'EMC un allié précieux : huit secondes par arbre mesuré, un gain de temps sur le terrain de 25 à 50 % et de 100 % au bureau. Également autonome sur une journée de travail complète, ses 300 g lui permettent d'être emporté partout. Comme le TPM, l'EMC est relié à la plateforme de gestion forestière Timtrack. Intuitive, elle permet en quelques clics d'analyser automatiquement et de classer dans le temps les données de terrain relevées. La plateforme offre suivi parcellaire, calcul des surfaces, historique des données, évaluation des lots à vendre, inventaire et cubage automatisés, statistiques sylvicoles et financières et identification des coupes à venir. Utilisable de manière indépendante, elle s'adapte également à l'activité agricole, pour des zones protégées ou des scieries.

Pierre Garcia

AU PIED DE LA LETTRE

Dans notre édition du 13 mars, nous vous proposons un article intitulé «Aura : les scieries «jugées» solides par une étude de la Banque de France». Jean-Paul Galland, professionnel retraité de la filière bois et animateur du blog Grindesel, a souhaité réagir suite à cette parution. Il nous a adressé le message ci-dessous dont nous vous proposons de prendre connaissance :

«Sinistrose ou «creuser le bon sillon» en 1992... comme en 2021 ? Une obligation d'excellence»

«Dans le Bois International du 13/03/2021, page 11, vous confirmez les chiffres Agreste* arrêtés à fin 2018, à savoir 1.500 scieries en France et 340 en Rhône-Alpes-Auvergne ! Silencieux depuis 1992 mais actif sur le sujet depuis 1967, permettez que je vous livre mes statistiques personnelles tenues à jour par obligations professionnelles :

791 scieries toutes essences encore en activité et dignes de ce nom.

139 : situées au-delà de 20.000 m³ (sciages) sélection ne me plaisant pas pour celle dite «scieries de services» – 64 scieries résineux équipées de canters (au moins 70 lignes) plus 75 dont 30 de résineux non équipées de canters en entrée et 45 scieries feuillus qui mériteraient un traitement spécifique car traitant des bois de valeurs ne pouvant être comparées aux résineux.

448 situées entre 2000 et 20.000 m³ équipées de scies à grumes GB et TGB simples ou bi-coupe avec ou sans slabber et/ou/centre de reprise de nœuds avec ou sans canter/circulaires en remplacement des classiques dédoubleuses et déligneuses...

204 scieries de services (?) entre 500 et 2.000 m³ sciages/an (revoir ce que j'en disais en 1992). J'ai terminé par mon dossier de 21 pages début mars 2021 alors qu'Agreste en annonce 1.494 fin 2018 (?) et Infogreffe** 1.410 à une date non précisée et des données trop souvent folklo... ce qui a motivé ma réaction ajoutée aux nombreux autres débats sur le sujet depuis 2004 !

PS : dans la situation actuelle disposer de statistiques fiables et très récentes me paraît être une nécessité de bonne gestion pour toutes les entreprises.»

J.P. Galland, retraité actif, alias grindesel.forumactif.fr depuis 2007

jp.galland@yahoo.fr

Rhône

Nouvelle fête de la forêt et du bois

10 et 11 juillet

Fibois 69, l'interprofession de la filière forêt-bois dans le département du Rhône, avec l'Association rhodanienne des entreprises forestières, organiseront les 10 et 11

juillet un nouvel événement pour promouvoir la filière forêt-bois. *«La Nouvelle fête de la forêt et du bois a pour objectif de présenter au grand public la forêt, sa richesse pour le territoire, nos métiers, l'économie du bois et les produits de notre filière»*, expliquent les organisateurs. Cette fête de la forêt et du bois se déroulera sur un site de 11 hectares au col de la Casse-Froide, sur le territoire des communes de Claveisolles et Marchampt dans le haut-Beaujolais (69). Plusieurs temps forts seront au programme pour permettre aux participants de découvrir la gestion forestière, les différentes utilisations du bois ainsi que les métiers de la filière. Un grand prix de bûcheronnage et des démonstrations de sculpture à la tronçonneuse devraient

entre autres rythmer ces deux jours d'exposition.

• **Renseignement Fibois69**

04 74 67 21 93

nouvellefete@fibois69.org

www.fibois69.org

CALENDRIER DE LA FORMATION

Intitulé de la formation	Dates	Liéux	Renseignements
Réaliser des Profils Environnementaux de Produits (PEP)	07 et 08/04	Lyon (69)	CSTB, tél. 01 40 50 29 19
Devenir Référent Certification HQE Infrastructures		Paris	
Passer du Label E+C- à la RE2020	08/04	Formation à distance	
Suivre un projet en BIM : vérifier des maquettes numériques IFC	16/04	Paris	
Savoir choisir le label ou la certification pour un bâtiment performant	27/04		
Réglementation incendie dans les ERP	29/04		
Ossature bois 1 : Solutions techniques en neuf et extension	01 et 02/04	Egletons (19)	Bois PE, tél. 05 55 21 27 45
Ossature bois 2 : De la conception technique aux plans de fabrication	19 et 20/04		
Ossature bois 3 : Construire une maison - 100% pratique	21 au 23/04		
SketchUp COB : Dessiner pour mieux vendre et fabriquer	29 et 30/04		
Plancher traditionnel bois : fonction – généralités – composition – défauts	01/04	Lempdes (63) ou distanciel	Fibois Aura, tél. 04 73 16 59 79



Auvergne-Rhône-Alpes Initiation à la conduite d'engins forestiers au lycée Nature et forêt de Noirétable

Pendant deux semaines, Tenstar a mis un simulateur de conduite à la disposition

des élèves du lycée Nature et forêt de Noirétable.

«Leur approche du matériel vient compléter la formation des élèves, apprentis et adultes de l'établissement», explique la direction de ce centre de formation qui fait partie de l'EPLEFPA de Roanne-Chervé, dans la Loire.

«Le numérique devient incontournable dans les métiers de la forêt : ordinateurs embarqués des combinés d'abattage et des porteurs, mais aussi plus modestement sur les tronçonneuses depuis quelques années. Afin de faciliter les apprentissages sur les vraies machines

d'exploitation forestière, les simulateurs de conduite deviennent donc indispensables lors de la formation pour répondre aux besoins de la profession. Cette première prise en main limite ainsi les soucis mécaniques et environnementaux qu'engendre la première appréhension de ce type de matériels sur le terrain.» A noter que le lycée Nature et forêt de Noirétable dispose par ailleurs de deux simulateurs de marque John Deere, qui possèdent exactement les mêmes commandes que les machines d'exploitation de ce fabricant d'engins forestiers.





Auvergne-Rhône-Alpes

Albizzia, un ensemble en bois massif précurseur

Le quartier d'affaires lyonnais Confluence verra s'édifier un projet d'envergure en bois massif signé Woodeum et UTEI, qui devrait être livré au 2^e trimestre 2023. *«Avec nos confrères d'UTEI, nous avons imaginé et voulu Albizzia comme un projet précurseur dans le secteur, avec l'ambition de mettre à l'honneur la construction bas carbone et de magnifier ce matériau biosourcé qu'est le bois»,* déclarent les responsables de Woodeum. Alors

que Woodeum insuffle son savoir dans la construction en bois massif CLT et bas carbone, UTEI intervient comme un promoteur local riche d'un savoir-faire de plus de 60 ans.

Cet ensemble majoritairement conçu en bois massif est une première pour la presqu'île lyonnaise et pour le quartier.

L'œuvre est tout aussi inédite pour Woodeum (basée dans le 92) qui foule pour la première fois le territoire lyonnais.

Albizzia s'articule autour de 4 bâtiments dont se détache une impressionnante tour s'élevant sur 16 étages d'une hauteur de 53 m. Le tout couvre une surface totale de 13.850 m² dont 4.250 m² de locaux tertiaires et 900 m² de commerces.

En termes d'habitations, 114 logements sont prévus.

«Albizzia s'inscrit dans la continuité d'Hypérion, autre projet immobilier en bois édifié par Woodeum à Bordeaux et affichant une tour de plus de 50 m de hauteur. Hypérion et Albizzia découlent d'une volonté de bousculer les modes de construction traditionnels et d'œuvrer pour un urbanisme bas carbone. L'un comme l'autre se veulent comme un témoignage des possibilités architecturales offertes par le matériau bois», ajoutent les responsables de Woodeum.



HABITAT & JARDIN TENDANCES BOIS - FILIERE BOIS

- HABITAT ET JARDIN TENDANCES BOIS DU 31 MARS 2021